

PAMPELONNE *Infos*

Journal municipal d'information - N°24 - 2022



SOMMAIRE

Mairie de Pampelonne
Tél : 05 63 76 32 09
mairie.pampelonne@wanadoo.fr

P.2

Edito

P.3

Brèves

P.10

Budget

P.12

Dossiers

P.16

Culture

P.35

Associations

P.48

Photos

www.pampelonne-tarn.com

EDITO



Chères pampelonnaises, chers pampelonnais,

J'ai le plaisir de vous adresser le 24ème numéro du journal municipal qui retrace les temps forts de l'année écoulée. L'équipe municipale a eu à cœur de tenir le cap malgré les contingences liées à la crise sanitaire.

Les élus et le personnel municipal ont mis toute leur énergie à répondre aux besoins des citoyens pampelonnais pendant cette période difficile. Nous sommes convaincus que le maintien et le développement des services de proximité contribuent à notre qualité de vie. Ainsi, nous réaliserons une boulangerie Place du Foirail. Cet outil de travail performant fera partie du patrimoine communal au service de tous.

Notre commune a des atouts patrimoniaux et environnementaux qui favorisent son attractivité. Nous nous devons de les respecter et de les valoriser. Nous vous avons offert tout au long de l'année plusieurs rendez-vous culturels. Ils ont été appréciés dans plusieurs lieux de la commune. Nous renouvellerons la programmation de ces événements dans les mois qui viennent. Nous ne perdons pas de vue qu'embellir et valoriser notre commune participe au bien vivre à Pampelonne.

Deux agents recenseurs viendront à votre rencontre en début d'année. Je vous serais reconnaissant de leur réserver le meilleur accueil. Le recensement de la population est primordial pour notre commune.

Vous pouvez compter sur notre détermination à faire aboutir nos projets et permettre de bien vivre harmonieusement à Pampelonne.

Les conditions sanitaires ne sont pas favorables pour organiser la cérémonie des vœux. Je le regrette, mais je sais que nous nous retrouverons dès que possible pour partager ensemble un moment de convivialité.

Avec toute l'équipe municipale je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches une très heureuse année 2022.

Guy Malaterre
Maire de Pampelonne

Secrétariat de Mairie	05.63.76.32.09	Médiathèque	05.63.76.37.92
Gendarmerie	05.63.76.89.25	Pôle des eaux	05.63.76.20.70
Secrétariat Médical	05.31.51.07.85	Assainissement	05.63.80.13.30
Pharmacie	05.63.76.32.08	Déchetterie Trifyl	05.63.36.20.65
Agence Postale Communale	05.63.38.46.79	Communauté de Communes du Carmausin Ségala	05.63.36.14.03
Crèche du Ségala	05.63.36.98.18	ADMR	05.63.43.01.44
Cabinet Infirmier	06.22.47.57.78	Ordures ménagères	05.63.80.50.40
Kiné	05.63.76.38.21	Ecole	05.63.76.36.54
Camping de Thuriès	05.63.76.44.01	Clae	09.72.26.12.29
Sage-femme	07.86.20.49.89		



Directeur de la publication

Guy Malaterre, Maire de Pampelonne
Mairie de Pampelonne
1, av de Thuriès - 81190 Pampelonne
Tel : 05.63.76.32.09
Fax : 05.63.76.33.35
mairie.pampelonne@wanadoo.fr

Site Internet

www.pampelonne-tarn.com

Maquette du bulletin

Mairie de Pampelonne
Mylène Estival

Crédit photo de couverture

Moulin de Bondouy
Crédits photos: Mairie de Pampelonne

Impression

ICSO
Tirage : 650 exemplaires



Lotissement communal

La municipalité met à disposition des terrains à lotir. Compte tenu d'une nouvelle servitude des eaux de pluie sur les lots 14 et 15, le Conseil Municipal fixe les tarifs du lot 14 à 29.000 euros et du lot 15 à 28.000 euros.



Le lotissement du Pesquié

Composteur

La municipalité a mis à la disposition des administrés trois bacs de compostage situés route de Prunet, à droite après les ateliers municipaux. A cause du non-respect de l'arrêté municipal règlementant le fonctionnement des bacs, nous allons être amenés à prendre des dispositions sur le fonctionnement de ce lieu. Nous en tiendrons la population informée très rapidement.



Les bacs de compostage

Entretien des cimetières

La commune de Pampelonne a à sa charge quatre cimetières. Les concessions doivent être entretenues par leurs propriétaires. Les allées gravillonnées sont désherbées régulièrement à la main, ou avec des produits autorisés par le personnel municipal.



Allée gravillonnée dans le courant de l'année, du cimetière de Pampelonne

RN 88

L'axe routier Lyon-Toulouse est essentiel au développement de notre territoire. Le point noir à hauteur de Lescure d'Albigeois handicape fortement les communes du Carmausin Ségala et le territoire dans sa globalité. Sur proposition de Guy Malatterre, les élus communautaires demandent à l'Etat :

- de résoudre dans les plus brefs délais les problèmes de fluidité et de circulation dans la commune de Lescure d'Albigeois.

- de s'engager sur la viabilité du pont de Cantepau pour les décennies à venir.

- d'inscrire les études d'un contournement de la partie concernée par les problèmes de circulation par un futur CPER (Contrat de Plan Etat Région).

Le conseil Municipal est solidaire de cette demande.



BREVES

Etat civil

8 Naissances

1 Mariage

28 décès (avec EHPAD)

Avis de naissance à Pampelonne

L'équipe municipale a décidé à compter de l'année 2021 de planter un arbre pour chaque naissance. Cette plantation est située sur un terrain communal derrière le stade municipal.

L'accord des parents sera sollicité.



Arbre

Elagage

Le passage de la fibre optique en aérien nécessite que les branches des arbres soient coupées en aplomb de la ligne. Ce sont les propriétaires riverains qui ont l'obligation d'entretenir leurs arbres en bordure du domaine public. Malheureusement, bien souvent, cet entretien n'est pas réalisé. La commune de Pampelonne a pris à sa charge cet élagage et a supporté le coût en personnel et en matériel afin qu'aucun obstacle n'empêche le déploiement de la fibre.



Elagage par le personnel municipal

Crue du Viaur en Janvier 2021



Une seule habitation de la commune est concernée par les crues du Viaur. Pour être informé sur l'état des crues, consulter VIGICRUE à St Just sur Viaur (www.vigicrues.gouv.fr)



Passerelle du Moulin des Ondes

Suite à la crue du mois de Janvier 2021, un embâcle très important a détruit la passerelle. Un arrêté municipal interdisant son franchissement a été pris et malheureusement très peu respecté.

Les cinq agents du Syndicat du Vieur ont travaillé d'arrache pieds pendant plusieurs jours pour extraire plus de 50m3 de bois enchevêtré dans les piles du pont.

Les agents municipaux de la commune de Pampelonne ont réalisé le platelage et les protections en un temps record afin que le passage puisse être opérationnel début mai.



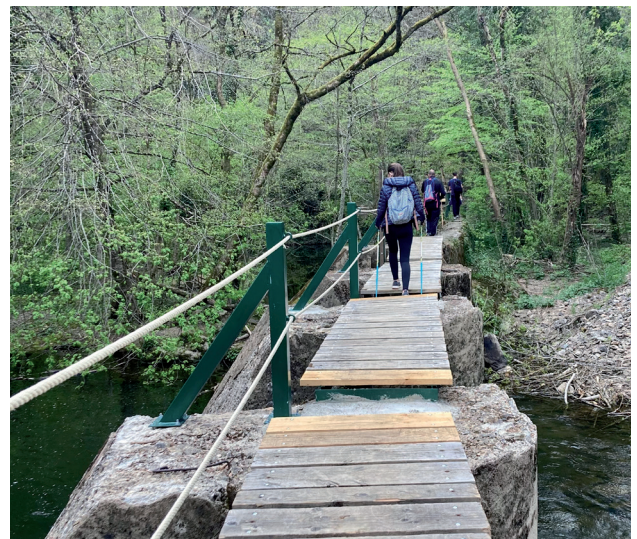
Embâcle



Embâcle



Un agent du syndicat Rivière Vieur en plein travail



La passerelle restaurée



HOTEL RESTAURANT de la Croix de Mille

L'hôtel restaurant de la Croix de Mille a ouvert ses portes cette année malgré les difficultés rencontrées à cause de la crise sanitaire. Cet outil idéalement situé entre Rodez et Toulouse est un atout pour notre territoire. Ouvert 24h/24, il est au service des routiers ou des voyageurs de passage mais aussi des habitants du Ségala. L'architecture très réussie s'intègre parfaitement au site comme l'avaient préconisé les services de l'Etat.

Nous souhaitons une pleine réussite à Monsieur Carcenac et son équipe.



Nouveaux arrivants

Cette année plus de 20 nouveaux habitants étaient invités par le Maire et le Conseil Municipal à participer à un moment de convivialité. Guy MALATERRE a présenté la commune, les services et ses atouts. La richesse du mouvement associatif répond aux sollicitations et à l'intérêt de chacun et est un vecteur d'intégration pour les nouveaux résidents.

Les services au public tels que la maison médicale, la poste, la médiathèque cantonale et les commerces de première nécessité répondent aux besoins du quotidien à cinq minutes de la voie rapide. Pampelonne est à la fois désenclavée et indépendante. On y vit en toute quiétude.

A la fin de la rencontre, les néos pampelonnais se sont retrouvés autour d'un aligot saucisse servi lors d'un des six concerts offerts par la municipalité.



Pour les amateurs de lecture...livres en libre accès



Sur la place du Foirail, à proximité du local de propreté, une boîte à livres a été installée. Un projet solidaire basé sur le principe du partage et de l'échange.

Chacun peut déposer et emprunter librement et gratuitement des livres à n'importe quel moment de la journée, les emporter chez soi ou bien profiter d'une pause culturelle sur le foirail, au bord du Viaur, pour les lire et les reposer ensuite pour le plus grand bonheur d'un nouveau lecteur.

Don de terrain par la famille Gargaros

La famille Gargaros a cédé gracieusement à la commune une parcelle située en bordure du sentier botanique en aval du barrage de Thuriès. Qu'elle en soit remerciée.

L'intérêt pour la commune est de permettre un libre accès à cette parcelle par le sentier botanique d'une part et d'agrandir le patrimoine communal sur ce site situé dans l'Espace Naturel Sensible.

Crise sanitaire

La commune de Pampelonne, le Département et la Communauté de Communes se sont mobilisés auprès des populations tout au long de la crise sanitaire.

Les habitants de la commune ont pu se rendre à la mairie où les secrétaires les ont accueillis et les ont aidés dans toutes leurs démarches. Les élus ou leurs proches et le personnel municipal ont accompagné au centre de vaccination toutes les personnes qui le désiraient.

Camping les Terrasses du Viaur



Nous tenons à remercier tous les pampelonnais pour leur passage ou leur soutien de près ou de loin au camping « Les terrasses du Viaur » et nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle saison à partir des vacances de pâques jusqu'à fin septembre 2022

Venez découvrir nos nouveaux hébergements, déguster nos produits locaux. Le tout en bord de rivière et au cœur de la nature.

Les nouveaux gérants du camping.



BREVES

Une exposition photos «Des jeunes dans les brumes du Viaur»

Du 13 au 16 Juillet dernier un groupe de 12 jeunes faisant partie de l'association Enfance Jeunesse du Carmausin (EJC) ont planté leurs tentes sur le terrain municipal de Thuriès, avec le soutien de la mairie, pour vivre une expérience hors du commun.

Durant ces quatre jours, ils ont vécu au plus proche de la nature, sans électricité ni portable, en utilisant douches solaires et produits de toilettes naturels pour préserver le lieu, et ce, alors même que le temps était très pluvieux. Ces conditions ont rendu le séjour parfois difficile pour certains, mais, en contrepartie, leur ont permis de vivre une expérience forte qui a favorisé, l'entraide, la découverte et le fait de retrouver le goût des choses simples.

En plus de ça, les jeunes ont pu utiliser la nature sauvage du Viaur pour développer leur créativité.

Armés d'appareils photos numériques et argentiques ils ont réalisé de nombreux clichés de grande qualité qu'ils ont pu, pour une bonne partie, développer eux-mêmes.

Il sera possible de découvrir leur travail dans une exposition temporaire à la mairie de Pampelonne intitulée «Des jeunes dans les brumes du Viaur» du 17 Décembre au 7 Janvier. Vernissage le 17 Décembre.



Les 12 jeunes de l'EJC

Un nouveau secrétaire à la Mairie



Yann Raffanel, à son bureau

Suite au départ de Madame Pascale SMAFFRE, que nous remercions pour son travail effectué pendant plus de 25 ans et à qui nous souhaitons une pleine réussite dans sa nouvelle fonction sur le secteur de Valence d'Albi, un nouvel agent administratif est arrivé depuis le 1er octobre. Il s'agit de Yann RAFFANEL, ce Carmausin de 40 ans est secrétaire de mairie depuis 13 ans. Diplômé d'une maîtrise en administration, il est lauréat du concours d'adjoint administratif puis de l'examen professionnel de rédacteur principal.

Il attache une grande importance au service public de proximité, à la relation humaine, et au monde rural dont il est issu.

Appréciant la grande diversité de ses missions, il forme déjà avec sa collègue Mylène ESTIVAL un binôme complémentaire, au service des administrés, des élus et de l'ensemble des acteurs de la vie locale.

Effectifs de l'école de Pampelonne

Classe de Madame Burgeat PS MS GS : 23 élèves

Classe de Madame Gerault CE1 CE2 CM1: 26 élèves

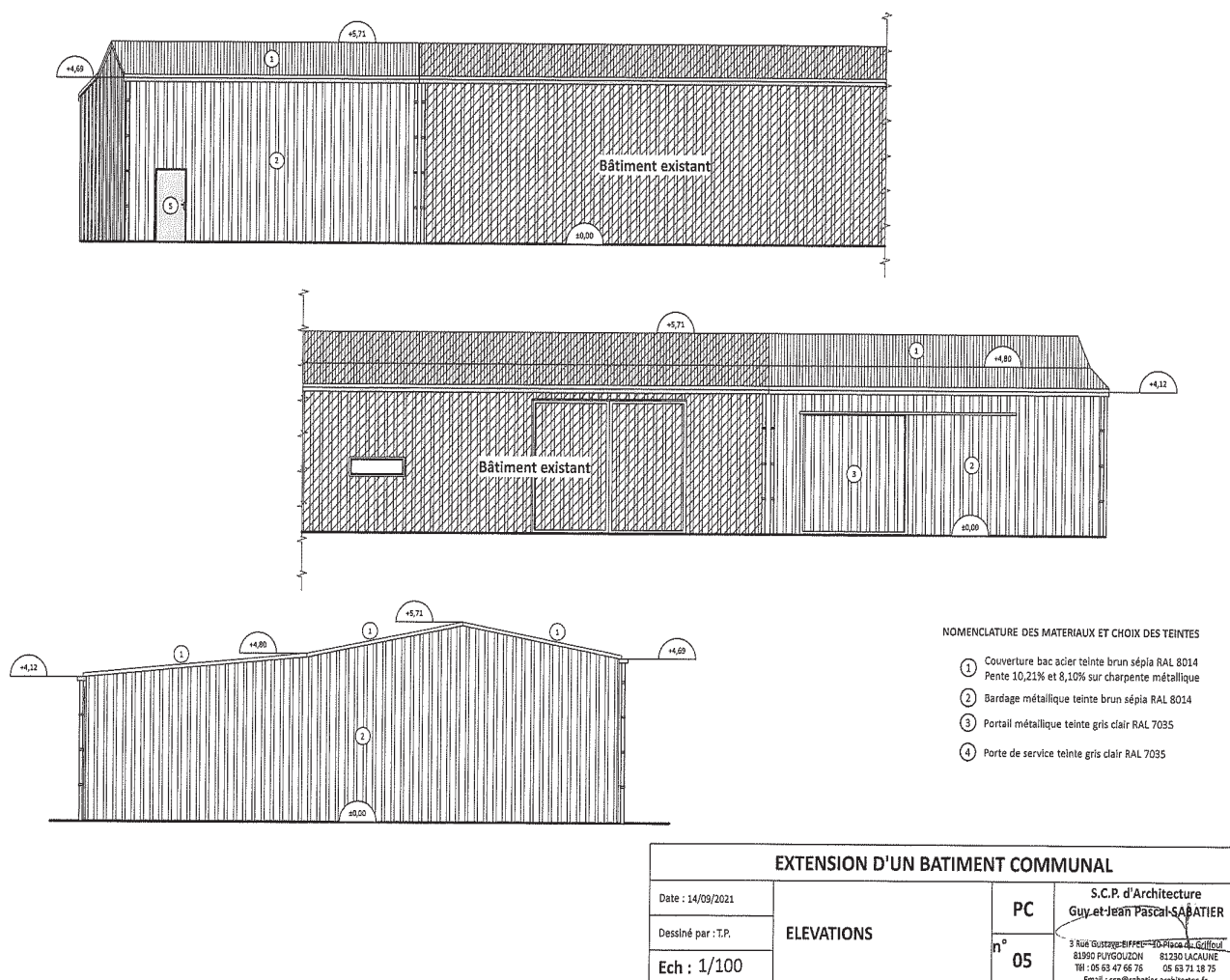
Classe de Madame Calmels CE2 CM1 CM2 : 27 élèves



Extension d'un bâtiment communal

Il a été voté par le conseil municipal l'extension de nos ateliers municipaux situés route de Prunet. Le projet a été envisagé suite à la décision d'utiliser le hangar du foirail pour y créer une boulangerie, ce dernier avait été auparavant acheté à Mr Delrieu Pierre. Il convenait donc de construire un espace supplémentaire pour abriter nos différents engins techniques. Le futur bâtiment d'une surface de 140m² viendra en continuité de l'existant et sera opérationnel au premier trimestre 2022.

Le montant des travaux s'élève à 29 577,40 euros HT et est subventionné à hauteur de 65-70%.



Calendrier de collecte des ordures ménagères

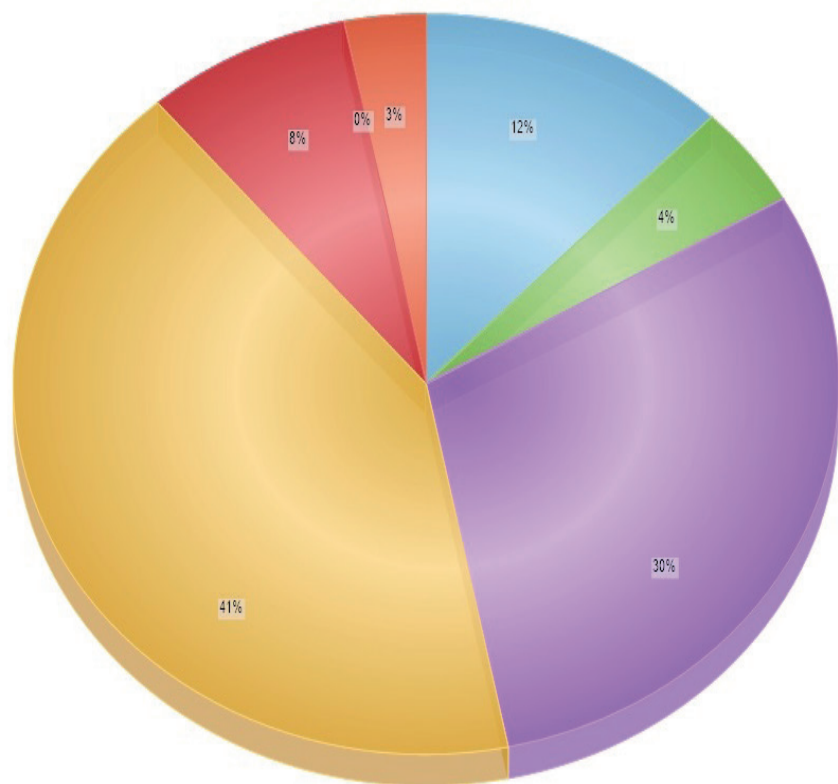
Les calendriers de collecte ne sont pas disponibles à l'heure où nous imprimons le bulletin. Nous vous le joignons indépendamment.



BUDGET 2021

Recettes de fonctionnement budget 2021

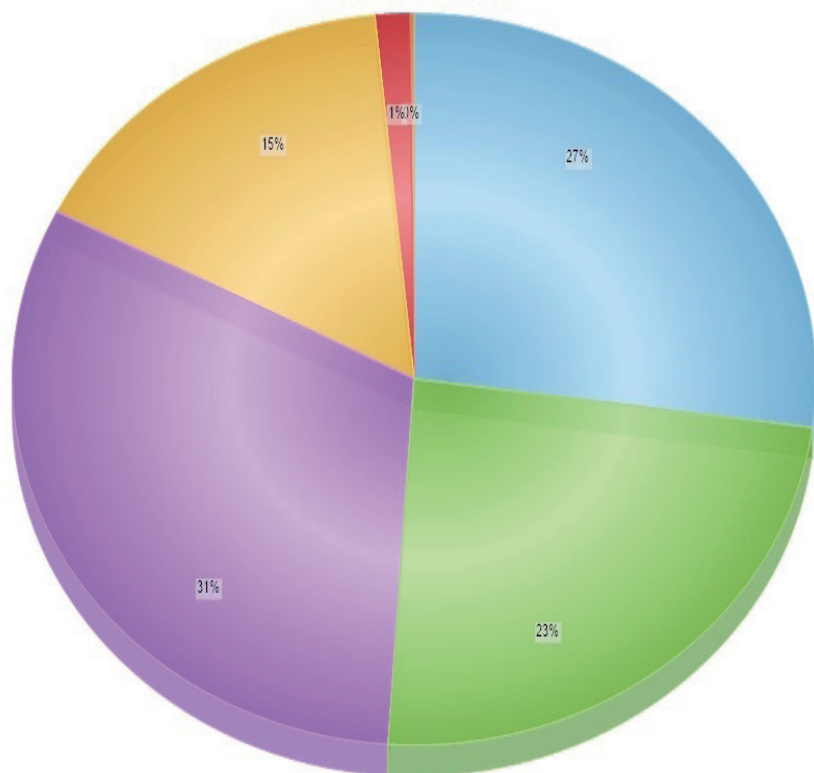
1 138 688 euros



- remboursement des rémunérations du personnel
- produits des services
- impôts locaux et taxes
- dotations de l'Etat
- autres produits (loyers)
- produits financiers
- produits exceptionnels

Dépenses de fonctionnement budget 2021

1 138 688 euros



- virement à la section d'investissement
- charges courantes (eau, électricité, assurance...)
- charges de personnel
- autres charges (participation RPI, sivom, indemnité)
- charges financières (intérêts des emprunts)
- charges exceptionnelles



BUDGET 2021

Objet	DEPENSES		RECETTES		Différence = (Dépenses- Recettes)
	Total		Total		
excédent d'investissement 2020			62 000		62 000
produits des cessions d'immobilisations			4 500		4 500
Affectation résultat excédent fonctionnement 2019			91 000		91 000
Remboursement capital d'emprunts + cautions	97 000		2 000		-95 000
Remboursement TVA sur investissements 2020			22 000		22 000
Taxe d'aménagement sur autorisations urbanismes			36 000		36 000
Caution logement	2 000		2 500		
virement de la section de fonctionnement			297 000		297 000
sous Total : Opérations financières	99 000		517 000		417 500
réseaux de voirie	79 000		79 000		0
Plan local d'urbanisme	20 000				-20 000
Rénovation énergétique salle des fêtes	423 000		239 000		-184 000
Travaux églises 2020	9 000		5 000		-4 000
FAVIL 2020	10 000				-10 000
Réfection divers lampes éclairage public	5 800				-5 800
Construction d'un préau	3 500				-3 500
aménagement du village	2 000				-2 000
adressage achat panneaux	15 000		7 800		-7 200
création d'une boulangerie	42 000				-42 000
rénovation salle de Lunaguet	2 500				-2 500
Assainissement individuel camping + aire	125 000		70 000		-55 000
10 Bacs à fleurs	4 000				-4 000
extension ateliers municipaux	40 000		17 000		-23 000
FAVIL 2021	35 000				-35 000
4 Jardins du souvenir	8 000				-8 000
Tablettes espace Jaurès	2 000				-2 000
matériel services techniques	10 000				-10 000
Tracteur New Holland	45 000		45 000		
sous Total : Opérations d'équipement TTC	880 800		462 800		-408 000
Total général	979 800.00		979 800.00		

LA TVA sur les opérations d'équipement sera récupérée en 2022



SALLE DES FÊTES

Dans la mandature précédente, M. le Maire et le conseil municipal avaient pris la décision de lancer le programme de rénovation thermique de la salle des fêtes de Pampelonne. En effet, cette rénovation devenait indispensable pour le confort des usagers et essentielle sur le plan écologique et économique, le matériel de chauffage étant devenu obsolète et très énergivore.

Au lendemain des élections municipales de 2020 et suite à la finalisation du projet confié à Mr Philippe LAURENT, architecte à Pampelonne, associé aux différents bureaux d'études, la municipalité pouvait lancer les appels d'offres aux entreprises fin 2020. Le projet a subi quelques contre-temps liés à la crise sanitaire et aux différents confinements. Le projet débuta donc en février 2021 pour une réception en novembre 2021.

Pour obtenir la meilleure efficacité énergétique, les travaux ont porté sur tous les points faibles de la salle en conservant la structure existante qui date des années 50, ce qui nécessita l'intervention de plusieurs corps de métier.

On a donc opté pour une isolation chaux-chanvre écologique et esthétique côté EHPAD, une isolation intérieure classique côté gendarmerie et une isolation sous le faux plafond. Les menuiseries récentes ont été gardées, seules les fenêtres et volets côté gendarmerie ont été changés ainsi que les vitrages en devanture participant également à l'isolation. La pose de volets et de persiennes côté sud-ouest limitera l'impact du soleil durant l'été. La partie chauffage est assurée par une pompe à chaleur économique et adaptée à ce type de local.

La rénovation énergétique a été l'occasion d'améliorer l'esthétisme de la salle (faux-plafond et sol souple optimisant l'acoustique et l'isolation, éclairage led économique et non calorifère), de son hall d'entrée, des sanitaires ainsi que leur mise aux normes, les peintures finalisant l'ensemble. A l'extérieur cela se traduit par diverses plantations, éclairage sur tout le cheminement et enjolivement des façades.



SALLE DES FÊTES

Ci-joints le nom des différentes entreprises qui ont répondu aux appels d'offres et effectué les travaux:

- 1) SAS VIEU et SEGOND : gros œuvre et VRD
- 2) SERE Adrien: cloison, doublage, faux plafond
- 3) MDS : menuiseries aluminium
- 4) SARL THERON : menuiseries bois
- 5) TALAZAC : sols souples
- 6) GUIBAL: peintures intérieures et extérieures
- 7) AHJ SCOP : isolation chaux chanvre
- 8) SITELEC : électricité
- 9) ALBI chauffage : plomberie et chauffage.
- 10) GT ingénierie : bureau d'étude fluides et structures
- 11) SOCOTEC Construction : bureau de contrôle
- 12) SASU Coordination-diagnostics : S.P.S

Il est important de noter qu'elles appartiennent pour la plupart à notre territoire proche.

Sur le plan financier, le montant des travaux s'élève à 349 959,11 euros dont 238 636,48 euros de subventions qui se décomposent de la façon suivante :

DETR	29.48%	103 151 €
REGION OCCITANIE	17.17%	60 088 €
DEPARTEMENT ATOUITS TARN	20.65%	72 277 €
CERTIFICAT ECONOMIE ENERGIE	0.89%	3120.48 €
TOTAL	68.19 %	238 636.48 €



SALLE DES FÊTES

Enfin la salle des fêtes et ses sanitaires répondront aux dernières normes en vigueur en matière de sécurité incendie et d'accès aux personnes à mobilité réduite. La salle sera utilisée de façon hebdomadaire par le judo sous l'enseignement de Sonia Teyssier, pour des événements culturels ou diverses réunions (la salle est désormais dotée d'un écran avec vidéo-projecteur et une sonorisation multi-média) et pour la location aux particuliers (mariages, baptêmes, anniversaires etc... consulter le tableau avec conditions tarifaires).

Pour tous renseignements liés à la location de salle et à ses conditions d'utilisation, veuillez vous adresser à la mairie ou à M. Valette Frédéric conseiller délégué, responsable de la salle.

IL CONVIENT DE RAPPELER QUE LA SALLE DES FÊTES EST UN BIEN PUBLIC DONT L'INTÉGRITÉ DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE LORS DE SON USAGE.



Réfection extérieure de la salle des fêtes



Réfection extérieure de la salle des fêtes



Réunion de chantier



Intérieur de la salle des fêtes après rénovation



SALLE DES FÊTES

TARIFS SALLE DES FÊTES

LOCAL	Habitant de la commune	Habitant hors commune
SALLE DES FÊTES	Samedi/Dimanche: 100€ Tarif à la journée (hors week-end): 50€ Journée supplémentaire: 10€	Samedi/Dimanche: 350€ Juin/ Juillet/ Août: 400€ Tarif à la journée (hors week-end): 100€ Journée supplémentaire: 20 €
CAUTION	1000€	1000€

TARIFS SALLE DE LUNAGUET

LOCAL	Habitant de la commune	Habitant hors commune
SALLE DE LUNAGUET	Samedi/Dimanche: 30€ Journée supplémentaire: 10€	PAS DE LOCATION
CAUTION	300€	PAS DE LOCATION



CULTURE

Soucieux de continuer à créer du lien et de poursuivre notre soutien à la culture, la Municipalité a fait le choix de reconduire une programmation ambitieuse, variée et de qualité afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir en profiter. Concerts d'un point à l'autre de la commune, expositions, conférences, projections, projets culturels en lien notamment avec la Médiathèque cantonale de Pampelonne ont permis à ceux qui le souhaitent de se divertir, de se nourrir, de se cultiver mais aussi et surtout de se retrouver.

Il était important que la vie culturelle reprenne son cours. La présence d'un public nombreux et varié a conforté l'équipe municipale dans ses choix.

RÉTROSPECTIVE ÉTÉ 2021

Animations

2021

JUILLET

Dimanche 4 Juillet

10h-18h Place du Foirail

Fête du Livre et de la Gourmandise

Vendredi 9 Juillet*

19h Place du Foirail

Rue des Tamaris

Dimanche 18 Juillet

(partenariat avec l'ADDA)

11h à Boyals

Gerry Carter et Alem Alquier

Vendredi 29 Juillet

21h30 Place de la mairie

Tom Bernus Trio

AOÛT

Jeudi 5 Août

20h30 à Teillet

Clan D

Mardi 17 Août

20h30 à Maymac

Florian Demonsant

Vendredi 27 Août

(en partenariat avec l'ADDA)

20h30 à Lunaguet

Vox and Pop

EXPOSITIONS

Vendredi 9 Juillet au

Samedi 24 Juillet*

à la Médiathèque

"Les Vacances à Papa"

Vendredi 23 Juillet *

18h-20h Place du Foirail

"Dans les pas de Jean Jaurès",

Musée-Mine hors les murs

Jeudi 29 Juillet *

18h30 à la Mairie

Vernissage de l'exposition

"Musée du Verre Nomade"

Exposition du 30 juillet au 8 Octobre.

* Avec la médiathèque

26 Juin 2021, Initiation à l'histoire de l'art contemporain : Stefania Meazza a une fois de plus conquis le public lors de sa conférence « Albums de famille » en juin. Un partenariat Centre d'art Le Lait / Mairie de Pampelonne/Médiathèque cantonale.

15 Octobre 2021, Projection et analyse filmique : une première séance de découverte du cinéma avec Alice Vincens, professeur en esthétique du cinéma, a pris place dans le calendrier médiathèque/mairie de Pampelonne autour de la projection du film « Tel père tel fils » de I. Kore-Eda.

14 Novembre 2021: Comme chaque année en novembre, la mairie et la médiathèque de Pampelonne se sont inscrites dans la programmation des Oeillades, avec la projection du film « Entre les Bras, la cuisine en héritage », en présence de son réalisateur Paul Lacoste. Un partenariat avec Cinéforum et le Conseil départemental du Tarn.



CULTURE

SOUVENIR DES MOMENTS PARTAGÉS



UNE BELLE PREMIÈRE ESCALE POUR LE MUSÉE DU VERRE NOMADE L'ÉTÉ DERNIER À PAMPELONNE.

Installé depuis 1985 au cœur du Domaine de la Verrerie, dans une ancienne Verrerie Royale du 18^{ème} siècle, le Musée du Verre est, comme chacun le sait, actuellement fermé au public pour travaux. Pendant cette période de fermeture, l'équipe du Musée du Verre avait imaginé dès 2020 un programme de rencontres « hors les murs », programme interrompu par la crise sanitaire et la fermeture des lieux d'exposition. Qu'à cela ne tienne, en 2021, à l'invitation de la municipalité, le Musée a posé ses vitrines à Pampelonne, du 30 juillet au 8 octobre 2021.

L'exposition itinérante retrace l'histoire de la production verrière dans le Tarn : des verreries forestières à la Verrerie Ouvrière d'Albi, quelques textes et de nombreuses images et photographies anciennes montrent comment le territoire a été le théâtre d'une production continue d'objets en verre depuis six siècles, tradition prolongée dès 1985 par le Musée du Verre, avec des expositions, l'enrichissement de ses collections, des résidences dans son atelier de souffleurs de verre...

Des gentilshommes verriers aux artistes d'aujourd'hui en passant par la dynastie des Solages et les ouvriers verriers en lutte soutenus par Jean Jaurès, cette exposition retrace les grands moments de l'histoire du verre dans le Tarn. L'occasion de redécouvrir parmi les vitrines, disséminées dans les salles de la Mairie, l'espace Jaurès et la Médiathèque, des objets anciens mais aussi des œuvres contemporaines issus des collections du Musée du Verre.

Le bilan est très positif pour cette belle première : outre l'affluence pour découvrir l'exposition en avant-première lors du vernissage, l'exposition a accueilli 15 classes des écoles de Tanus, Pampelonne, Mirandol, Rosières, Sainte-Gemme et Saint-Jean-de-Marcel, de la maternelle au CM2. Des visites menées par Karine Boudet, médiatrice du Musée du Verre, et appréciées des enfants et des enseignants. Enfin, en dehors des publics scolaires, environ 150 personnes, hors adhérents de la médiathèque, ont fait le déplacement à Pampelonne pour profiter de cette exposition.



Vernissage de l'exposition itinérante du Musée du Verre



MEDIATHEQUE

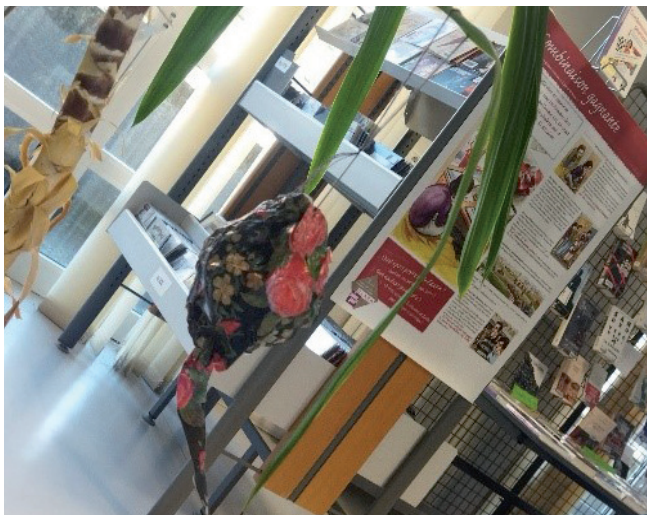
ACTIONS CULTURELLES 2021

Projet filles/garçons partenariats : médiathèque, réseau écoles du Ségala, planning familial 81, centre social ségala tarnais, CAF du Tarn, 3 CS

En mars, après un travail avec les enseignantes des classes de cycles 2 et 3 autour de la question du genre, la médiathèque, malgré un contexte sanitaire tendu, a pu accueillir trois comédiens qui ont lu et joué des passages de pièces de théâtre sur ce thème étudié en classe.

L'exposition « C'est mon genre », des éditions Talents Hauts autour de la littérature de jeunesse a circulé de la médiathèque aux écoles.

En novembre, Tanus a accueilli le spectacle musical « Juste une fille » de la Cie L'Espante. La pièce reprend des extraits du livre de Camille Laurens « Fille », Gallimard -2021 - et y mêle les chansons d'Anne Sylvestre dans son répertoire féministe. Chaque représentation est suivie le lendemain à la médiathèque d'ateliers d'expression personnelle multiforme (voix, jeux, écriture) sur la question de l'éducation des filles. Représentation le 21 Janvier 2022 à Pampelonne !



Exposition «C'est mon genre»



Spectacle musical «Juste une fille»

Signature d'ouvrage : Joël Lescoules a présenté en avril son premier recueil de poésie « Ligne de vie »

Mais aussi, Lire et Faire Lire avec Valérie Servant, Sésame ouvre- toi avec l'association Ségaliens et les médiathèques de Valdériès et Pampelonne.

Balades-lectures sur les sentiers de randonnée...

Ce soir, on sort : ce dispositif développé à la médiathèque cantonale permet aux habitants du territoire d'assister aux spectacles de la scène nationale d'Albi à des tarifs préférentiels selon des modalités très souples. Chaque trimestre, une centaine de places est ainsi distribuée aux amateurs de théâtre, danse, cirque et concerts.



LA LANDE À BRUYÈRE ET CALLUNE DE THURIÈS

TEXTES ET PHOTOS DE PHILIPPE DURAND

Le promontoire rocheux qui forme la presqu'île de Thuriès est orienté d'ouest en est. Alors que sa face nord, côté camping, est abrupte et couverte d'une végétation buissonnante et arborée, le haut de sa face sud, côté barrage, porte une lande sèche, bien délimitée sur la vue aérienne donnée par Géoportail, dont la végétation est largement dominée par deux *Éricacées* : la Bruyère cendrée et la Callune. Une autre lande semblable, accessible par le sentier des crêtes et à environ 500 m à vol d'oiseau au sud de celle de Thuriès, occupe une pente de même exposition qui surplombe les eaux du barrage.



*Arête rocheuse au sommet de la lande à *Éricacées* de Thuriès, début juillet, au soleil levant. Au second plan, on voit les ruines du château, mais à quoi vous fait penser la silhouette du rocher, au premier plan ?*

La Bruyère cendrée et la Callune sont des arbrisseaux de petite taille, très ramifiés dès la base. Leurs tiges fines, rigides et cassantes, forment des touffes denses par marcottage naturel. Leurs feuilles sont petites, coriaces et vernissées : celles de la Bruyère ressemblent à de fines aiguilles groupées par trois, celles de la Callune sont plus courtes, imbriquées sur quatre rangs.



Rameau feuillé de Callune (en haut) et de Bruyère cendrée (en bas).





Tiges fleuries de Bruyère cendrée (à gauche) et de Callune (à droite).

LA LANDE

La lande occupe un versant rocheux exposé plein sud, dont la pente est voisine de 45°. Sur ce versant pentu, l'érosion est accentuée par de fortes variations de température, le vent, le gel, les eaux de ruissellement. Son sol, présent seulement entre les affleurements rocheux et vite emporté lorsqu'il est nu, reste très superficiel ; il est acide, sablonneux et caillouteux, très pauvre en humus, et sa capacité à retenir l'eau est très faible. En milieu de journée, les rayons du soleil arrivent perpendiculairement à la pente: lors des chaudes journées d'été, la température au sol dépasse allègrement 50°C.

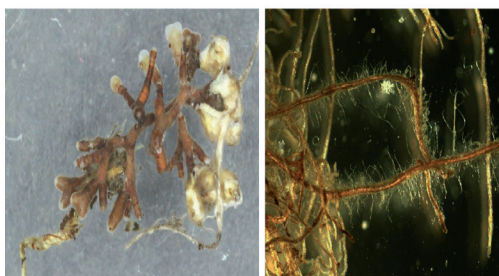
Partout où le rocher n'affleure pas, la Bruyère et la Callune sont très majoritairement dominantes. Les rochers ne portent que des lichens et des mousses, parfois de petites fougères dans les fissures. Ailleurs, seuls certains éboulis instables et les petits replats rocheux, au sol sablonneux amené par le vent ou transitoirement accumulé par l'érosion de la pente, portent une maigre végétation de petites plantes annuelles, fleurissant et fructifiant au printemps, ou vivaces, à floraison plus étalée dans le temps.

Adaptations de la Bruyère et de la Callune aux conditions extrêmes de la lande.

Comment la végétation de la lande parvient-elle à se maintenir dans de telles conditions ? Nous aurons un début de réponse en observant les remarquables adaptations des racines et des feuilles de Bruyère cendrée et de Callune, rares espèces ligneuses à former des colonies dans un milieu aussi hostile.

Les photos suivantes ont été prises avec un stéréo-microscope. C'est souvent l'invisible à l'œil nu qui explique le fonctionnement du vivant ! Les spécimens photographiés ont été prélevés à Thuriès.

Les racines de Bruyère et de Callune forment un chevelu très dense de radicelles, autour desquelles le sol s'agglomère, mais qui ne portent pas de poils absorbants... qui leur seraient inutiles : comme celles de tous les arbres et arbustes, les racines des Éricacées portent des mycorhizes, associations symbiotiques « gagnant-gagnant » entre plantes et champignons.



Mycorhizes sur racines de Callune : à gauche, probablement avec un Ascomycète ; à droite, probablement avec un Glomérormycète.



FLORE

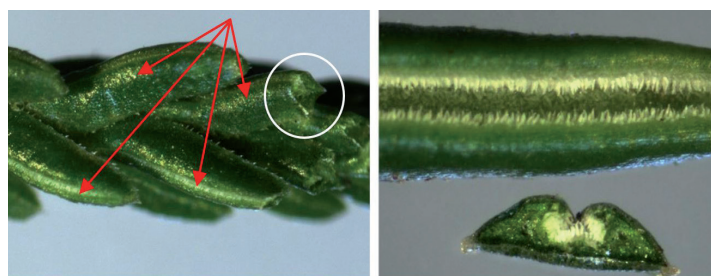
Dans les mycorhizes, la plante fournit au champignon les produits de sa photosynthèse, en échange de quoi le champignon lui fournit l'essentiel de l'eau et des sels minéraux dont elle a besoin. La partie végétative du champignon est un mycélium, constitué de longs filaments de fines cellules allongées communiquant entre elles, très fragiles, très ramifiés, rarement visibles à l'œil nu. Mesurant moins d'un centième de millimètre de diamètre, ces filaments sont bien plus fins et bien plus longs que d'éventuels poils absorbants, et ils explorent un volume de sol bien plus important : sous 1 m² de surface de sol, la surface d'échange entre le mycélium et le sol est voisine de 100 m² !

Les principaux champignons vivant en symbiose avec les Éricacées sont des Ascomycètes et des Gloméromycètes. Les premiers forment des mycorhizes externes, semblables à de petits manchons à l'extrémité des racelles. Les seconds forment des mycorhizes internes : le mycélium ne forme pas de manchons, mais pénètre à l'intérieur des racelles et de leurs cellules.

Les Gloméromycètes rendent aux plantes un autre service : ils produisent des glomalines*, molécules hydrophobes stables, résistant à la sécheresse et à la chaleur, formant une sorte de colle biologique qui agrège le sol autour et au voisinage des racines. Ainsi structuré, le sol résiste mieux à l'érosion, est moins compact et plus aéré, retient l'eau tout en facilitant sa pénétration dans le sol, stocke le Carbone, abrite un riche microbiote racinaire, essentiel pour la résistance des plantes aux maladies, aux parasites, aux différents stress qu'elles subissent. Avec le concours de bactéries présentes dans ce microbiote (les êtres vivants ne vivent jamais seuls ...), les Gloméromycètes rendent disponibles les minéraux du sol, en particulier le Phosphore.

*- Sur Internet, entrer la requête « glomaline » et consulter l'article du site agrireseau.net, dont l'auteur a publié plusieurs ouvrages aux éditions Quae (INRAE, IFREMER, CIRAD).

Mais ce n'est pas tout : lorsqu'une plante arrive à avoir de l'eau dans un milieu aussi hostile, encore faut-il qu'elle arrive à la conserver et à l'économiser. Chez les plantes, les indispensables échanges gazeux avec l'atmosphère - pour la respiration, l'évapotranspiration et la photosynthèse - sont assurés par les stomates, de petits orifices à ouverture modulable, habituellement situés sur la face inférieure du limbe des feuilles. Chez la Bruyère et la Callune, cette face inférieure est protégée par les marges du limbe, bordées de poils blancs, qui s'enroulent en tube vers le bas, jusqu'à être jointives mais sans être soudées. Ce tube à ouverture dorsale s'entrouvre ou se referme selon les conditions météorologiques et l'activité de photosynthèse de la plante. Ainsi la Bruyère et la Callune peuvent permettre, limiter ou bloquer temporairement leurs échanges gazeux avec l'atmosphère, et par cela réduire fortement leurs pertes en eau lors des périodes de sécheresse ou de forte chaleur.



À gauche - Feuilles de Callune, vues de dessous : de la face inférieure des limbes, on ne voit que la ligne blanche des marges enroulées (flèches rouges) ; dans le cercle blanc, section du tube à ouverture dorsale formé par l'enroulement des marges.

À droite - Feuille de Bruyère cendrée : en haut et vues de dessous, les marges du limbe sont entrouvertes, laissant apparaître la face inférieure ; en bas et vues en coupe, elles sont resserrées.



FETE DU LIVRE

La 17ème Fête du livre et de la gourmandise s'est déroulée le dimanche 3 juillet 2021. Près de 70 auteurs, éditeurs et professionnels du livre se sont réunis ce jour-là, sur la Place du Foirail pour partager avec le public leur passion pour la littérature.

Jean-François Kahn, parrain de cette 17ème édition, nous a fait l'honneur d'être présent afin de promouvoir ses mémoires tout juste sorties en librairie.

Après la pluie du matin, le soleil a fait son apparition en fin de matinée, pour ne plus quitter le foirail jusqu'au soir !

Le programme de la journée fut riche:

Atelier de création de marques-pages,

«Mémoire (s) et souvenirs», entretien avec Jean-François Kahn,

Lecture musicale du roman « Le Garçon », Prix Fémina 2016 par Marcus Malte,

« De la vie cachée des mots », Rencontre et échange ludique autour des palindromes et des anagrammes par Jacques Perry-Salkow,

Débat autour de la Justice entre Dominique Verdeilhan et Jacques Valax,

Conférence de René Guilton sur la sortie de son livre AFRICA écrit en collaboration avec le dessinateur Plantu,

Lecture spectacle d' «Un drôle d'oiseau» de Cathy Giovannini et Thierry Artigues

Concert de clôture de Corentin Grellier en partenariat avec le Festival Pause Guitare Sud de France.

L'équipe organisatrice de la manifestation tient à remercier tous les bénévoles et les élus qui se sont investis tout au long du week-end pour que cette manifestation ait le plus beau des succès.



Joseph Agostini et Jean François Kahn



Public attentif lors des conférences

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 3 JUILLET 2022 POUR LA 18ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU LIVRE ET DE LA GOURMANDISE !



SALLE DES SPORTS

MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE DE PAMPELONNE

Après le Garric, c'est la 8ème centrale photovoltaïque installée par Coop de Só sur la toiture du gymnase mis à disposition par la commune.

La toiture de 200 m² a permis l'installation de 105 panneaux solaires capables de produire jusqu'à 42 200 kWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique de 14 foyers (hors chauffage). Elle est aujourd'hui raccordée au réseau d'Enedis.



Gymnase de Pampelonne après la pose de panneaux photovoltaïques

La commune de Pampelonne, sociétaire depuis novembre 2018, a confié à Coop de Só l'équipement de la salle de sports, par décision du conseil municipal du 2 novembre 2020.

Il s'agit d'une opération blanche pour la commune, qui participe ainsi aux objectifs du Plan Climat Air Energie de la Communauté de Communes pour devenir « Territoire à énergie positive en 2050 ». Ce qui signifiera que l'on produira alors plus d'énergie que l'on en consomme sur le territoire !

Coop de Só a pris en charge les études techniques et les demandes d'autorisation et a pu financer la totalité de l'investissement (près de 35 000 €), grâce aux aides de la Région Occitanie et de l'ADEME.



SALLE DES SPORTS



Réunion de chantier

A l'issue du contrat de vente de l'électricité à EDF, les panneaux seront laissés en place et continueront à produire pour la commune, qui en deviendra propriétaire...

Nous sommes aujourd'hui 128 coopérateurs (communes, entreprises et citoyens), vous pouvez vous aussi :

- Devenir sociétaire en prenant des parts sociales et en participant aux actions de Coop de Só .
- Prendre le « kit 1+1=4 » (250 € en parts sociales et 250 € en compte courant d'associés rémunérés à 1,5%) pour nous permettre de mobiliser la prime régionale de 500 €
- Si vous êtes intéressé pour installer sur votre maison des panneaux photovoltaïques en vue de produire une partie de l'électricité que vous consommez, faire appel à nous pour vous faire accompagner dans votre projet.

Une réunion publique d'information vous sera proposée en janvier prochain.



Maison de la Citoyenneté
26 avenue Bouloc Torcatis
81400 Carmaux

www.coopdeso.fr



RANDONNÉE

CREATION D'UN NOUVEAU SENTIER

RANDO TARN Sentier du Roc de CAZOR

PAMPELONNE



Un chemin de légende

Le sentier, balade familiale traditionnelle depuis plusieurs générations, vous amène à travers bois vers un belvédère magnifique sur la vallée du Viaur et le Rouergue, tout proche.

Un lieu de légende, celle du Saut du Loup, nom du rapide sur le Viaur qu'on aperçoit en contrebas, au débouché du Ruisseau de Lieux. Un loup s'y serait noyé à la poursuite d'un agneau et le panache de sa queue dans l'eau qui bouillonne, rappelle son funeste destin.

Un lieu, surtout, pour se poser quelques instants et méditer au milieu de la nature, à deux pas du village.

Info pratique

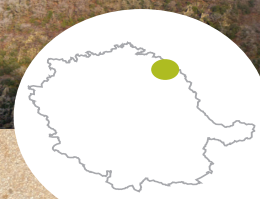
MAIRIE DE PAMPELONNE
1, avenue de Thuriès
81190 PAMPELONNE
Tél. 05 63 76 32 09
www.pampelonne-tarn.com

DESTINATIONS TARNAISES
& ESPACE RANDOS
14, rue Timbal
81000 ALBI
Tél. 05 63 47 73 06
www.randonnee-tarn.com
tarn@frandonnee.fr

Bon à savoir

Sur le circuit, le plateau, avant la descente dans les bois, a connu un épisode historique puisqu'au début du 20^e siècle il avait été choisi comme point de départ du Viaduc ferroviaire sur le Viaur. La solution n'a pas été retenue pour diverses raisons, matérielles voire politiques.

On imagine combien le destin de cette partie de notre territoire aurait pu être différent : d'un côté, le passage du train et son impact sur l'économie locale mais, en contrepartie, un site naturel moins préservé.



Départ
Place du Foirail

Coordonnées GPS
N 44°07'20.7"
E 02°14'39.3"



Sentier du
Roc de Cazor

Alt min 380 m Alt max 468 m



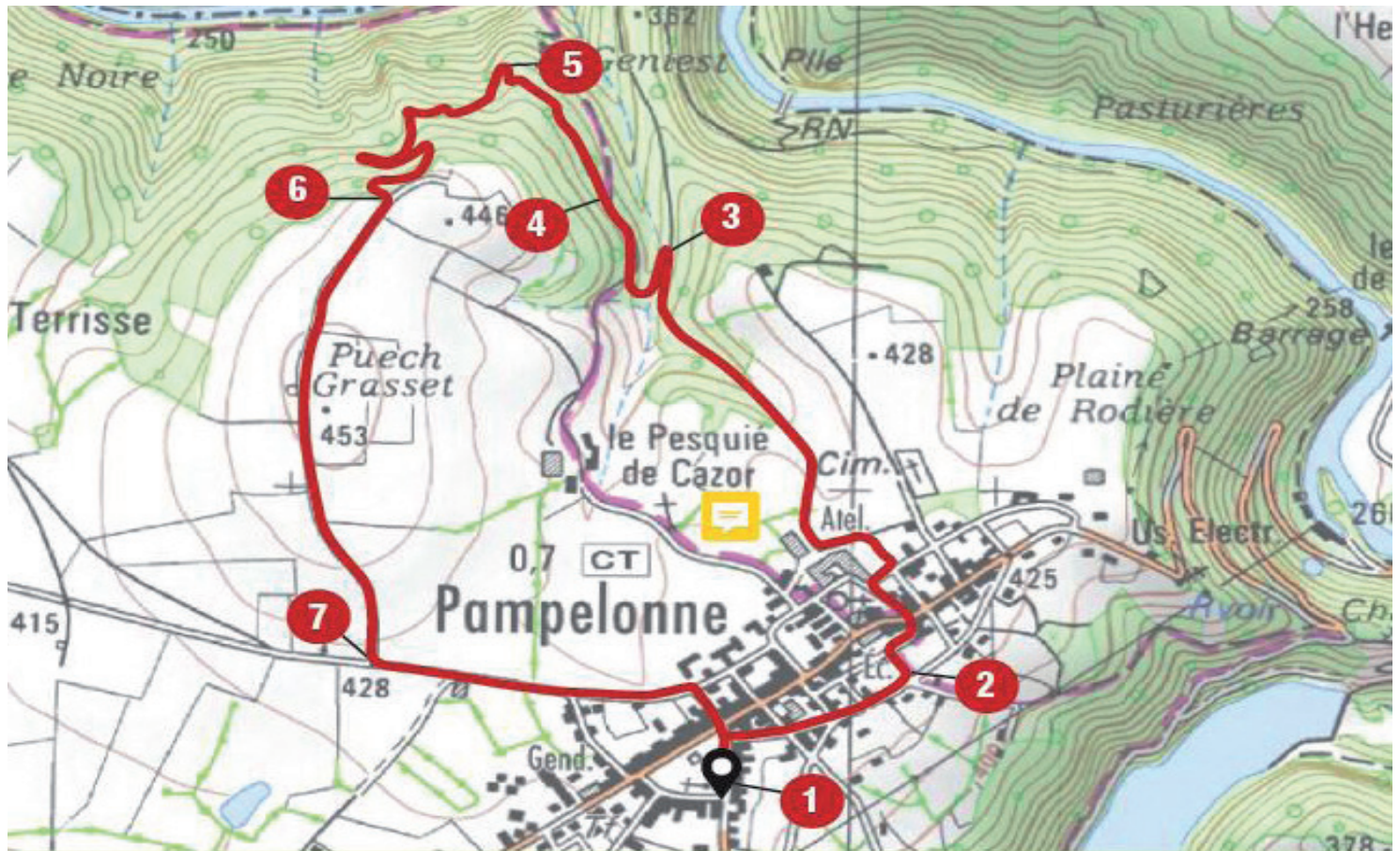
Difficulté : moyen

CODE DE BALISAGE

- BONNE DIRECTION
- CHANGEMENT DE DIRECTION
- MAUVAISE DIRECTION



RANDONNÉE



- 1** Place du Foirail, face au bâtiment des toilettes, partir à droite. Tourner à droite dans la rue Tarramagnou. Aux trois premières intersections, continuer tout droit.
- 2** À la quatrième intersection, prendre à gauche le passage des cinq moulins puis, devant l'école, à droite sur l'allée des marronniers. Traverser la rue principale (RD 78) pour s'engager dans l'allée des fossés. Bifurquer à droite, rue Rodières, puis à gauche pour contourner le bâtiment industriel et emprunter, au fond de l'impasse, le chemin qui descend à la passerelle de Saint-Geniest.
- 3** À 700 m, laisser « le sentier des crêtes » et tourner à gauche sur une sente pour atteindre, en contrebas, le petit ruisseau. Franchir la passerelle et remonter pour rejoindre le GR® de Pays des Gorges du Viour que l'on prend à droite.
- 4** À la patte d'oie, laisser le GR® de Pays et remonter par le chemin de gauche jusqu'au rocher de Cazor.
- 5** Du rocher de Cazor, après avoir profité du beau panorama surplombant les gorges, remonter le sentier jusqu'au chemin goudronné sur le plat de Soleilhou.
- 6** Emprunter ce chemin à droite et descendre vers la route de Pampelonne à Prunet. Beau panorama sur les collines avoisinantes, la Montagne Noire et, par temps clair, les Pyrénées.
- 7** À la route de Prunet, prendre à gauche pour rejoindre le bourg et la place du Foirail.

RANDONNER, C'EST AUSSI PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT ADAPTÉ (CHAUSSURES, VÊTEMENTS, EAU...) ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT DU SENTIER

RANDONNÉE

Descriptif des onze sentiers de randonnée, affiché Place du Foiral.

PAMPELONNE, HAUT LIEU DE RANDONNÉE

11 circuits de randonnées

1 Le Sentier de la Lande

2 Le Sentier du Roc de Gazor

3 Le Sentier de Crêtes

4 Le Sentier de Thuris

5 Le Circuit du Château de Thuris et du Viaur

6 De Las Planques à Thuris

7 Combe Fournière

8 Le Sentier des oustalous

9 Le Sentier des Combes

10 Le Sentier des champs aux moulins

11 Le Sentier de Foun Fredo

CODE DE BALISAGE

— Bonne direction

X Mauvaise direction

F Tourner à droite

SURICATE
SIGNALER UN PROBLÈME

11 circuits de randonnées

Pampelonne, bastide royale est située entre Albigeois et Rouergue. La rivière Viaur borde la commune dans une vallée encaissée et sauvage. La flore influencée par les climats océanique, continental et méditerranéen est d'une richesse reconnue.

Le sentier botanique et le sentier patrimonial des Oustalous, les multiples chemins font de Pampelonne un haut lieu de randonnée. Les différents niveaux de difficulté des parcours sont adaptés aux balades familiales ou aux randonnées plus sportives.

La diversité des paysages du Ségala contrastées par les pentes boisées du Viaur, a de quoi séduire les randonneurs.



Info pratique

Mairie de Pampelonne
1, avenue de Thuris 81190 PAMPELONNE
Tel. 05 63 76 32 09
www.pampelonne-tarn.com

DESTINATIONS TARNAISES & ESPACE RANDOS
14, rue Timbal 81000 ALBI
Tel. 05 63 47 73 06
www.randonnee-tarn.com
tarn@frandonnee.fr

ILS TRAVERSENT AUSSI PAMPELONNE

Le GR® de Pays des Gorges du Viaur
Plus de 70 km séparent Tanus et Saint-Martin-Laguépie tout au long de cet itinéraire permettant la découverte de la vallée encore sauvage du Viaur.

Le sentier du Ségala

Le Ségala tarnais, ses paysages et son histoire façonnées par l'agriculture se découvrent à travers ce chemin de 42 km reliant Pampelonne à Ambialet.

Les fiches de randonnées sont disponibles à la mairie, téléchargeables sur www.pampelonne-tarn.com, ou via le QRCode de chaque itinéraire.



PROJET PRIVÉ RESIDENCE SENIORS

Bientôt dans votre village de Pampelonne : « Les Jardins de Pampelonne », une résidence seniors au cœur de la ville

Une résidence seniors, c'est quoi ?

La résidence « Les Jardins de Pampelonne » est composée de 20 logements meublés, du T2 (30 m²) au T3 (50 m²) destinés à la location. Dans un bel environnement sécurisé et familial, chaque appartement individuel, de plain-pied dispose de tous les équipements nécessaires et d'une terrasse privée, pour assurer un confort et un cadre de vie agréable aux résidents.

Tous les appartements sont regroupés autour d'espaces communs, véritables lieux de vie, de convivialité, de partage et d'échange, avec une multitude d'activités et d'animations quotidiennes.

Un jardin potager partagé, un jardin d'agrément et de promenade, un poulailler, ainsi qu'un terrain de pétanque sont à la disposition de tous les locataires.

Pour qui ?

La résidence seniors s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans autonomes, seules, en couple, ou en colocation, désireuses de disposer de l'intimité d'un véritable chez-soi, adapté et sécurisé. A l'abri de toutes les contraintes matérielles, vous bénéficiez du confort ainsi que de multiples services pour un quotidien serein, actif et accompagné.

Les Jardins de Pampelonne se veulent accessibles au plus grand nombre, ainsi qu'à votre animal de compagnie.

C'est pour quand ?

Les premiers appartements devraient être accessibles à la location à partir de Septembre 2022.

Une brochure détaillée de renseignements ainsi qu'une page Facebook seront disponibles très prochainement.

Vous pouvez aussi nous joindre sur notre adresse mail : lesjardinsdepampelonne@gmail.com



Vue de l'extérieur des «Jardins de Pampelonne»



Plan virtuel de la salle commune



RECENSEMENT

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité


Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à **compter du 20 janvier 2022**.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRÉVARIANTES



RECENSEMENT

COMMENT ET QUAND ?

Les habitants de Pampelonne vont être recensés du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Le recensement de la population qu'es aquò ?

C'est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : Ne pas vouloir y participer prive donc la commune d'aides financières !

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, gendarmerie, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier 2022 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion vous seront remis directement par votre agent recenseur.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles : la CAF, la sécurité sociale, votre employeur ne seront pas tenus informés de vos réponses.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Les deux agents recenseurs: Françoise Divina (à gauche) et Anne-Marie Marroni (à droite)



TRAVAUX

La commune de Pampelonne possède plus de 40 km de chemins ouverts. Les usagers sont divers (professionnels, loisirs...). Une minorité d'utilisateurs, souvent extérieurs à la commune, peu scrupuleux du bien public, dégradent cette voirie communale. La municipalité n'a pas l'obligation de les entretenir. C'est aux riverains et aux usagers de veiller à leur bon état. Il y a quelques années, chacun rechargeait les ornières ou trous avec des cailloux.

A Pampelonne, la municipalité a fait le choix de contribuer à l'entretien. Chaque année une partie des chemins est restaurée. Le coût n'est pas négligeable en matériaux et en main d'œuvre par le travail exécuté par nos agents municipaux.



Chemin de Serre à Boyals. 1700 euros de matériaux pour bouchage de trous et ornières



Chemin restauré à Lunaguet par un citoyen de la commune



BOULANGERIE



Dessin réalisé par Philippe Laurent, architecte du projet

La commune de Pampelonne, est propriétaire d'un local situé 20 place du Foirail. La boulangerie « Le fournil de Martial » est située dans un local exigu, inadapté à toutes perspectives de développement. Martial Maurou, l'actuel boulanger, est locataire du bâtiment jusqu'au 31 décembre 2022.

Afin de pérenniser l'outil de travail, la commune de Pampelonne souhaite aménager le bâtiment idéalement situé sur la place du foirail.

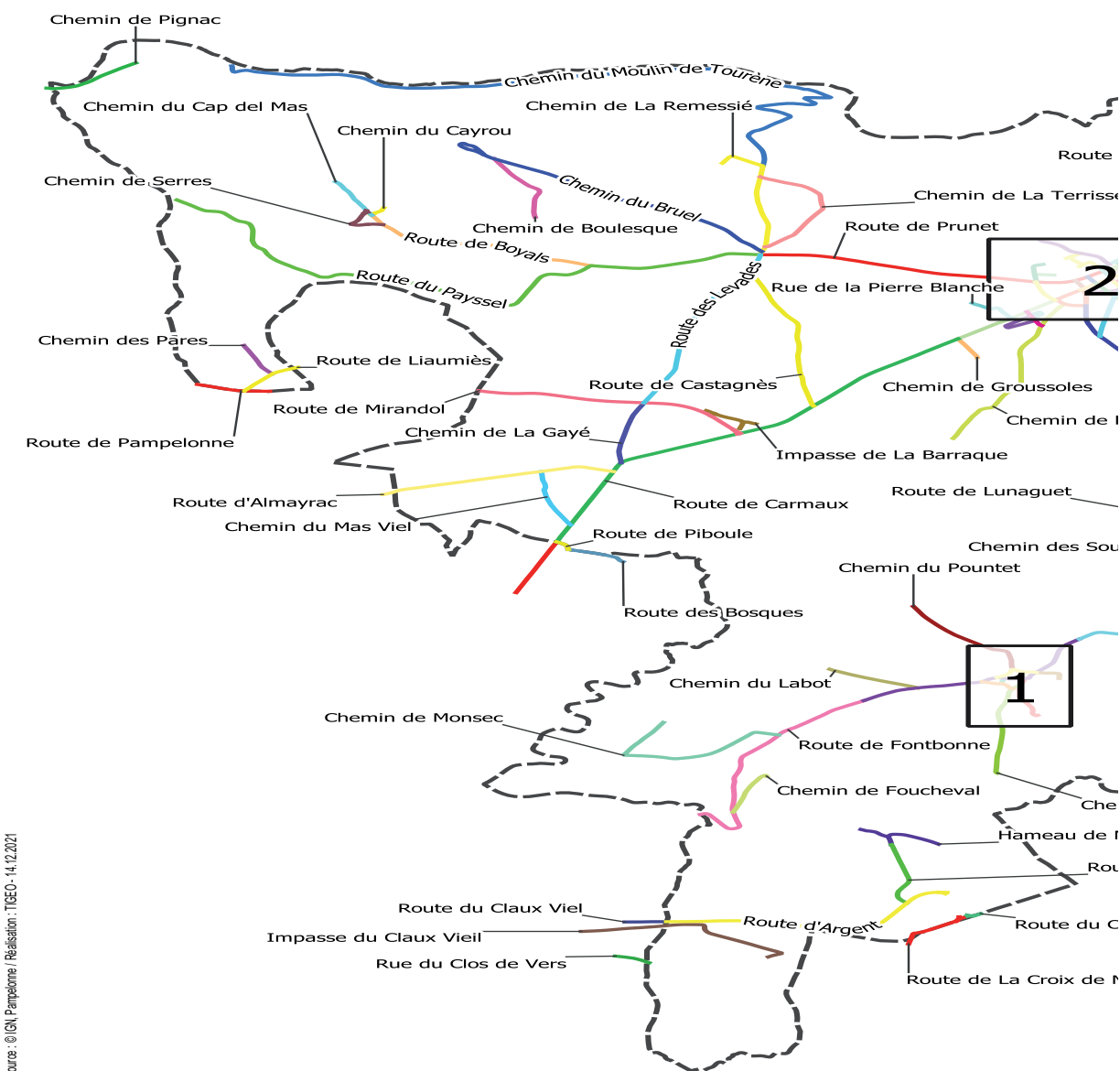
Sa superficie permettrait de créer un outil de travail, moderne et adapté qui serait loué au boulanger actuel :

- Un espace de vente et de petite restauration (petit déjeuner, sandwich) entre 50 et 80 m²
- Des toilettes accessibles
- Un partie boulangerie entre 25 et 30 m² en liaison avec l'espace de vente. Cet espace de travail serait vitré, les clients verront les boulangers travailler, l'artisanat sera valorisé
- Une partie pâtisserie entre 25 et 30 m²
- 2 à 3 chambres froides
- Un local de stockage
- Un sanitaire pour le personnel, une salle d'eau, un bureau, un coin repos de 20m² environ
- Un local poubelles

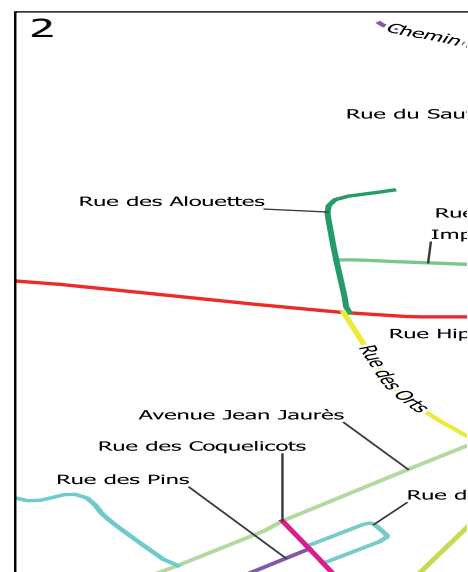
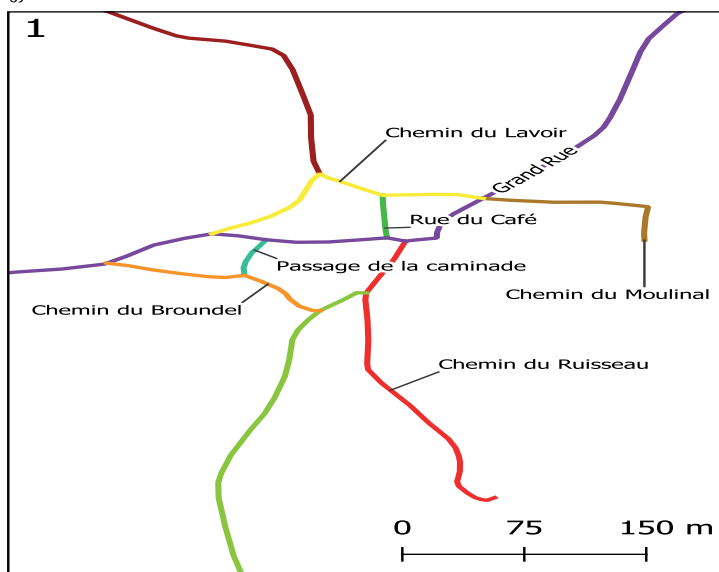


ADRESSAGE (CARTE VISIBLE SUR LE SITE)

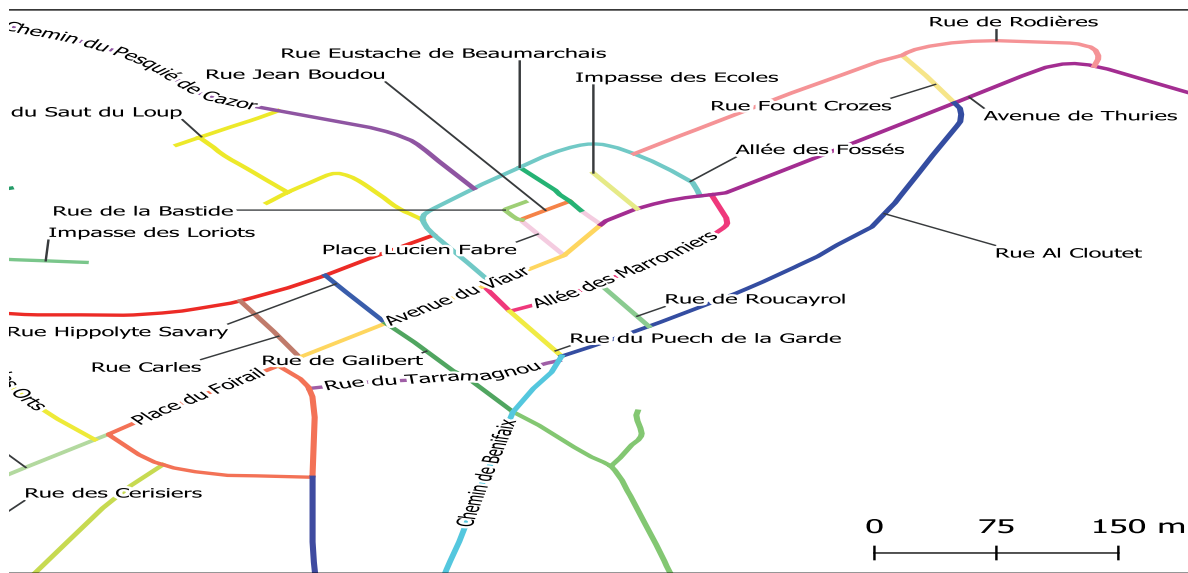
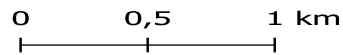
Commune de Pampelonne Dénomination des voies sur la commune



Source : © IGN Pampelonne / Réalisation : TIGEO - 14.12.2021



ADRESSAGE



UCAAP

Depuis notre dernier repas canard traditionnel en février 2020, notre association a été contrainte d'annuler toutes ses manifestations pour raison sanitaire liée à l'épidémie de la COVID 19.

Habituellement, l'UCAAP organise la foire de printemps de Pampelonne ainsi que les repas canard de février et novembre. L'absence de ces manifestations a pénalisé le calendrier des festivités de Pampelonne et mit un frein à la bonne dynamique retrouvée de notre association.

On a pu tout de même créer une animation pour les fêtes de fin d'année 2020 avec le soutien financier du Crédit Agricole de Tanus : l'idée était de financer une tombola en achetant les lots aux différents acteurs économiques de notre commune, les participants recevant un ticket de tombola en échange d'achats dans les commerces de Pampelonne. Ce fût un réel succès (plus de 1000 tickets) et une très bonne initiative du Crédit Agricole pour dynamiser l'économie locale durant cette période difficile pour les commerces et artisans.



Tirage au sort en présence des représentants du Crédit Agricole, de l'UCAAP et de notre maire Mr Guy Malaterre.

Malgré cette crise sanitaire, la mobilisation de nos bénévoles reste forte comme en témoigne leur présence à l'assemblée générale du 16 novembre dernier. En effet, il était à craindre que certains se désengagent de l'association pour d'autres activités, mais au contraire de nouveaux et jeunes bénévoles se sont mobilisés pour nous rejoindre. De plus, contrairement à d'autres associations, cette absence de manifestations a eu un impact minime sur notre trésorerie du fait de frais de fonctionnement annuels légers (assurance et frais bancaires

principalement). Cela aura pour conséquence de ne pas être en difficulté pour organiser la prochaine foire. La tenue de l'assemblée générale du 16 novembre 2021 a été l'occasion pour les bénévoles de voter pour renouveler le bureau, de faire les bilans moral et financier et d'évoquer les manifestations futures autour d'un moment de convivialité.



Moment de convivialité à la suite de l'assemblée générale.

Ce fût également un moment émouvant et triste lorsqu'on a observé un instant de recueillement en la mémoire de notre amie Sophie Costes qui nous a quittés cet été : Sophie était un membre actif de notre association en tant que trésorière depuis de nombreuses années. En dehors de son professionnalisme, on retiendra une personne discrète, attentionnée, serviable et débordante de gentillesse : on gardera à jamais les bons moments passés tous ensemble.

Ainsi, le bureau se renouvelle de la façon suivante, Frédérique Valette et Cyndie Laporte ne se représentant pas :

PRÉSIDENT: SZATNY David, Docteur en Pharmacie

VICE-PRÉSIDENTS: GRIMAL Frédéric, Agriculteur et LHOMME David, Artisan-commerçant

TRÉSORIER: LACROUX Céline, Assistante sociale

TRÉSORIERES ADJOINTES: SIRVEN Bernadette, comptable et apicultrice, et TEILHOL Christian, Agent territorial

SECRÉTAIRE: TRANIER Valérie, commerçante Epicerie de Pampelonne

SECRÉTAIRE ADJOINT : TEILHOL Isaure, Ostéopathe animalier.



ASSOCIATIONS

Pour l'année 2022, on peut d'emblée vous annoncer le déroulement du repas canard traditionnel le dimanche 6 février à midi (sous réserve des décisions sanitaires) et la foire de Pampelonne dont la date du 17 avril déroge aux habitudes du dernier dimanche d'avril du fait de la tenue des élections présidentielles. Toutes ces manifestations dépendront de l'évolution de la crise sanitaire et de ses contraintes.

Dans l'attente de se retrouver sur ces festivités, tous les bénévoles de l'UCAAP vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Comité des fêtes

Après deux années sans animation, à cause de la crise sanitaire, le Comité des fêtes espère reprendre son activité en 2022.

Nous nous sommes réunis le vendredi 19 Novembre au restaurant de la Croix de Mille, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle.

Au cours de cette soirée, Rémi Massié, président de l'association depuis novembre 2014, ainsi que Noémie Jamil et Nathalie Besombes, respectivement vice-présidente et secrétaire, ont décidé de ne pas se représenter au bureau. Nous leur adressons tous nos remerciements pour ces nombreuses années à la tête du bureau du comité.

Nous souhaitons également remercier Raymond Denis et Noémie Jamil, qui ont tant donné de leur personne pour l'organisation des activités de l'association et qui ont décidé de raccrocher le tablier. Nous retiendrons leur investissement sans faille et fidèle depuis de nombreuses années. Nous avons une pensée particulière pour Sophie Costes qui nous a quittés cette année.

A cette occasion, un nouveau bureau a été élu :

Co-présidentes : Valérie TRANIER et Mylène ESTIVAL
Trésorière : Chantal PAUZIE
Secrétaire : Isaure TEILHOL
Présidente d'honneur : Véronique MALFETTES

Si la situation sanitaire le permet, il y aura au programme, le retour des repas du mercredi et trois jours de fête en Août, pour le plus grand bonheur des bénévoles et des pampelonnais !

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre afin de partager de beaux moments ensemble ! Vous pouvez nous contacter, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Mail : comite.pampelonne@gmail.com

LES DATES À RETENIR POUR 2022 :

Soupe au fromage les mercredi 10/ 20 ET 27
Juillet 2022

Fête annuelle les 5/6/7 Août 2022



Le nouveau bureau du comité des fêtes avec (de gauche à droite): Isaure Teilhol, Valérie Tranier, Mylène Estival et Chantal Pauzié.



ASSOCIATIONS

Association de sauvegarde du patrimoine

L'Assemblée générale de l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Pampelonne s'est déroulée le 22 juillet dernier, et comme chaque année c'est une vingtaine de personnes qui ont eu grand plaisir à se retrouver.

La réunion a eu lieu à la Rive chez Sarah Bernard et Philippe Laurent.

C'était de la part de nos hôtes, une invitation à découvrir les techniques de restauration appliquées à leur maison avec des méthodes et matériaux traditionnels.

Après la visite du chantier, et le déroulé de l'assemblée générale, nous avons partagé des moments de grande convivialité dans une ambiance amicale et un cadre superbe.

La journée de travaux a eu lieu le 7 Août. Le circuit des Oustalous a été débroussaillé et les panneaux nettoyés. La croix du Viaur et la fontaine ferrugineuse ont également bénéficié d'un nettoyage.



Débroussaillage de la fontaine de Saint Eloi par un bénévole

Concernant le petit patrimoine public, la restauration du puits de la place de Montsec, a été réalisée à titre gracieux par l'entreprise SRT Charpente Couverture de la Croix de Mille. Nous remercions encore une fois ces Artisans Compagnons qui nous prêtent main forte chaque année dès que nous les sollicitons. Nous remercions également les habitants de Montsec qui se sont impliqués dans cette rénovation. à leur maison, avec des méthodes et matériaux traditionnels.

Pampalona, Rose de Pampelonne va bientôt fleurir le village.

L'association participera au baptême de la rose, à sa promotion et sa diffusion.



La rose Pampalona

Le vendredi 13 Août nous avons organisé une marche découverte du sentier du Roc de Cazor. Promenade d'une heure avec 100 mètres de dénivelé. Le point de vue sur la vallée est magnifique et rappelle la beauté de notre cadre de vie.

Cette année encore, une séance unique de jeu de quilles pampelonnaises s'est maintenue sur le foirail par un bel après-midi d'été.

Deux projets d'édition de nouveaux ouvrages sont en cours.

Un comité de lecture se constitue pour une édition dans le cours de l'année 2022.

Génération Mouvement Club des Aînés Ruraux

Mélancoliques...Mornes...Monotones...Voilà comment nous pourrions qualifier ces derniers mois qui nous ont paru si longs. En effet, covid oblige, contrairement à ce que nous espérions l'année dernière à la même période, 2021 a, hélas, beaucoup ressemblé à 2020.

Ni repas, ni sortie, ni loto, aucune rencontre organisée, rien pour nous donner un but. Ce «chacun chez soi» commence à devenir pesant pour les Aînés Ruraux, particulièrement ceux qui vivent seuls ou isolés. On sent poindre maintenant un besoin vital : nous retrouver au plus vite, retisser ce lien social qui nous a tant manqué.



ASSOCIATIONS

Déterminés à rompre avec cette morosité ambiante, les membres du bureau se sont remis au travail. Ils ont élaboré le programme 2022, contacté agences, restaurants et déjà retenu les dates des différentes manifestations. Ce programme sera remis à chaque adhérent lors de l'Assemblée Générale du club prévue le mardi 11 janvier 2022.

A cette occasion, c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons les retraités, autochtones ou nouveaux résidents qui souhaitent participer à la vie du club.

En attendant, puisqu'actuellement, cela s'avère possible, le président et son équipe ont aussi organisé le traditionnel repas de Noël qui a eu lieu le 14 décembre.

Tout le monde a pu, enfin, manger bien sûr mais surtout discuter, échanger, partager, chanter, danser etc, bref cesser de subir cette désocialisation forcée qui bloque toutes nos activités depuis si longtemps.

Espérons qu'à l'avenir, nous pourrons reprendre toutes nos activités habituelles et profiter à nouveau de conviviales rencontres.

Meilleure année à toutes et à tous dans la joie et la sérénité.



Le bureau de l'association

Association Centre de Danse Arabesque par Fleur Gross

Fleur Gross possède une formation en Danse Classique, Néo-Classique et Jazz et a également étudié les Danses Contemporaines et Modern Jazz, la Danse Espagnole, la Danse de Caractère Russe...

Elle a fait ses études, entre autres, à l'Opéra de Toulon, au Centre d'Études Supérieures en Danse Gianin Loringett à Nice et au Conservatoire National de Danse de Toulon où elle a obtenu son Diplôme de Fin d'Études de Conservatoire.

Puis, elle a travaillé dans des compagnies de danse et dans des Opéras au Théâtre du Capitole à Toulouse.

Après ce parcours, elle a décidé de transmettre sa passion et son amour de la danse en enseignant et a obtenu son Diplôme d'État de Professeur de Danse Classique.

Elle a donné des cours de danse dans la région. Depuis trois ans, elle exerce à Pampelonne et transmet la Danse Classique et la Danse Jazz en intégrant différents styles comme de la Danse Espagnole...

Les cours pour les enfants et les adultes se déroulent le Mardi de 17h à 19h15 à l'école (le jour et les horaires pourront évoluer selon la demande).

En fin d'année scolaire, pour le plus grand plaisir des élèves, nous essaierons d'organiser un Gala si la conjoncture le permet.

Ce Gala présentera les différentes danses étudiées tout au long de l'année, ainsi que les progrès des élèves.

Nous vous attendons nombreux pour une belle année de danse riche en aventures et en partage.

Contact : 06.83.00.05.66



ASSOCIATIONS

Entente Vallée du Viaur

L'Entente Vallée du Viaur regroupe les clubs de Pampelonne et de Mirandol.

Elle regroupe plus de 60 enfants.

Nous gérons plusieurs catégories.

2 ÉQUIPES U7



2 ÉQUIPES U9



2 ÉQUIPES U11



1 ÉQUIPE U13



Après deux saisons compliquées en raison de la crise sanitaire, nous sommes repartis avec l'envie et la motivation de tous pour que nos enfants puissent s'épanouir à nouveau et avoir une saison complète.

Tout cela encadré par des éducateurs et éducatrices bénévoles et diplômés ou en cours de formation.

Quelques animations pour cette saison, goûter de Noël, tournoi U11, tournoi U7-U9, sortie de fin d'année et réflexion sur d'autres manifestations.

L'ensemble des dirigeants et éducateurs, vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes et une très bonne année 2022.

Au plaisir de vous voir sur les bords du terrain pour encourager nos jeunes pousses.

Prenez soin de vous.

L'équipe dirigeante

Echos de l'ASP

L'ensemble des équipes ont réalisé une saison 2020/2021 particulière avec la crise sanitaire qui a interrompu le championnat.

L'équipe fanion évoluera en D2 pour la saison 2021/2022, l'équipe réserve évoluera en D3 et l'équipe 3 en D4.



L'équipe 1 de l'ASP



ASSOCIATIONS

Saison 2021/2022

BUREAU DE L'ASP :

Président : Jordan FOUILLADE
Vice-président : François ARCAS
Responsable école de foot : François ARCAS
Secrétaire : Anais BOULENC
Vice-secrétaire : Justine LIQUIERE
Trésorière : Jacques FOUILLADE
Vice trésorier : Dorian LOUPIAS
Responsable organisation des repas :
Cédric COUFFIGNAL et Jacques FOUILLADE
Responsable randonnée VTT : Pierre
COUFFIGNAL et Julien ASSIE
Entraîneurs des équipes séniors :
- Equipe 1 : Claude MACHADO
- Equipe 2 : Jordan FOUILLADE
- Equipe 3 : Francis MALFETTES et
Julien ASSIE
-Préparateur physique : Vincent
LELIEVRE

Concernant la nouvelle saison toujours trois équipes séniors en lice dans les différents championnats, avec un effectif assez stable depuis plusieurs années puisque nous comptons un peu plus d'une soixantaine de licenciés séniors.

5ÈME RANDONNÉE VTT ET PÉDESTRE :

Pour la cinquième fois l'ASP a organisé le dimanche 31 Octobre 2021 une randonnée VTT et pédestre. Ce fut une belle réussite avec des conditions climatiques agréables pour un mois d'Octobre.

Nous comptabilisons 213 vététistes et une soixantaine de marcheurs qui ont pu découvrir nos beaux paysages.



REJOIGNEZ « YOG A RYAM » à Pampelonne

LE YOGA NOUS ENSEIGNE À ÊTRE NOUS-MÊME

ET SI VOUS VOUS (RE)METTIEZ AU YOGA ?

La pratique du yoga fait du bien à votre corps et à votre esprit. Elle vous entraîne à respecter votre rythme, et, au final, améliore votre qualité de vie au quotidien, concentration, sommeil, équilibre... Vous avez des doutes ?

Venez essayer. Débutants ou intermédiaires, « Faites du yoga ! »

Les séances en salle :

- Le mardi à 19h15, les séances de yoga vous permettent d'approfondir les bienfaits sur votre corps et votre souffle, en vue d'apaiser la foule de pensées produite par le mental. Ces pratiques à la fois douce et tonique, apportent du bien-être.

Les ateliers du dimanche,

- 1 fois par mois, en salle ou en plein-air, vous découvrirez des aspects du yoga : méditation, yoga pour détendre le visage, votre « énergie » selon le yoga...

Inscription et programme sur
www.yogaryam.com

Renseignements et contacts yogaryam@gmail.com et 06 48 77 32 34 .

Avec Myriam Laskawiec, diplômée de HathaYoga, Yin Yoga, méditation et yoga en entreprise (diplômée ENPY)



ASSOCIATIONS

MARCHE NORDIQUE



SAISON 2 en autonomie pour MNS affiliée SFF Rando et ses 55 adhérents qui ont repris (ou découvert pour certains) leurs bâtons et se sont lancés dès la mi-septembre 2021 dans les chemins de traverses de notre magnifique territoire. Ils viennent d'un peu partout, de Carmaux, Tanus, Ste Gemme, Vers, Pampelonne, Moularés, St Benoit, Rosières, Almayrac, Monesties...et même d'Albi...pour partager, hors leurs murs ou clochers, un moment de loisir sportif et de rencontre joyeuse. La saison dernière malgré quelques interruptions (contrainte COVID), le club a proposé 42 randonnées différentes, a parcouru 7850 km et grimpé 153 000 m de dénivelé positif... (cumuls de chaque participant)...Rassurez-vous, ce n'est pas un exploit !... juste une activité physique en plein air accessible au plus grand nombre, sur les sentiers de toutes les communes du Ségala.

Depuis septembre 2021, trois coaches nouvellement formés : Christine, Magali et Jean-Louis sont venus renforcer le groupe des animateurs... merci à eux pour leur engagement bénévole au service du club et de ses marcheurs.

Au plaisir de vous croiser sur les sentiers...
l'équipe MNS

Contact : mnsegala@gmail.com

ABRAKADABRA

ABRKADABRA a, comme beaucoup d'autres associations souffert des confinements, couvre-feux et pass-sanitaire, mais nous avons quand même réussi à organiser quelques événements dans le jardin cet été. Un concert avec Pierre Antoine en juillet, une journée Musique du monde, un concert avec « So Fa » en Août et pour terminer une journée médiévale début septembre. Le dernier concert avec Frédéric Blanchard sous la régie de « Chantons sous les toits » a été reporté faute de participants.

Reporté au samedi 21 Mai 2022 (un spectacle/concert à voir absolument) Frédéric Blanchard et sa tribu en espérant une météo clémente et le public qu'ils méritent. Frédéric est le créateur du spectacle, auteur/compositeur /interprète de ses chansons qu'il accompagne à la guitare. Qu'il ait nommé son orchestre « sa tribu » n'est pas étonnant car il s'agit de ses enfants;

Fleur Blanchard/ alto

Polonie Blanchard/violoncelle

Léopaul Blanchard/trombone et piano

Ayant vu ce spectacle à Compolibat le printemps dernier, nous sommes tombés sous le charme, nous avons donc décidé de le proposer aux Pampelonnais et notre public Tarnais.

Le Samedi 11 juin nous accueillerons « Le Hache » un autre chanteur sélectionné par Chantons sous les toits. Un guitariste chevronné, des textes intelligents une voix agréable... tous les ingrédients réunis pour une belle soirée.

La programmation n'est pas encore parfaitement finalisée, mais une nouvelle journée Musiques du Monde et une autre sur la transmission de savoirs avec une conférence d'Hervé Krief, (auteur de l'Internet ou le retour à la bougie et Ombres et Lumières) sont prévues. Et au minimum une soirée jazz...



ASSOCIATIONS



Soirée à Cantoperlic



Soirée à Cantoperlic

FNACA

La FNACA est une association créée en 1985 pour la défense des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord (Algérie-Maroc-Tunisie). Son but est d'obtenir l'égalité des droits avec les autres générations du feu.

Le comité local participe aux différentes commémorations du canton et du département afin de perpétuer le souvenir.

Malheureusement en 2021, pour le 19 mars, à cause de la pandémie, nous avons seulement pu déposer une gerbe avec la présence de six personnes, Monsieur le Maire, deux portes drapeaux et trois responsables de la FNACA.

Pour le 11 Novembre à Pampelonne, nous avons pu assurer la commémoration normalement avec la présence des différents portes drapeaux du canton, elle a pu également avoir lieu dans les autres communes du canton.

Le comité local de la FNACA a organisé une assemblée clôturée par un repas à la Croix de Mille le 27 Novembre 2021.

Nous espérons qu'en 2022 la pandémie disparaîtra et que nous pourrions nous retrouver et assumer les différentes commémorations, afin de maintenir la mémoire et le souvenir de ceux qui ont laissé leur vie, au nom de la France.

L'Assemblée Générale de 2022 aura lieu le 12 Février à 10h à Pampelonne (à la salle des fêtes).

La commémoration du 19 Mars 1962 (date du cessez-le-feu en Algérie) aura lieu le Dimanche 20 Mars à Pampelonne, suivie par un repas convivial.

Tout ancien combattant d'Afrique du Nord (ou leurs veuves) souhaitant avoir certaines informations, peuvent contacter un responsable du comité ou le Président au 05.63.76.97.30.



Commémoration du 19 Mars



Commémoration du 11 novembre, en présence des élèves de l'école de Pampelonne



ASSOCIATIONS

ADMR

Dans le contexte sanitaire que chacun d'entre vous connaît, notre association poursuit ses activités auprès des Pampelonnais.

Nous faisons en sorte que, malgré les complications liées à l'épidémie, les services que nous assurons auprès des personnes aidées permettent qu'elles soient le moins perturbées possible.

Comme beaucoup de secteurs, nous connaissons des difficultés de recrutement pour assurer la continuité de nos prestations : comme tout un chacun, nos salariés ont droit à des congés, peuvent tomber malade, ou avoir dans leur vie personnelle des changements qui impactent l'organisation de leur travail.

Ces situations, banales auparavant et facilement résolues, deviennent actuellement plus difficiles à prendre en charge, tant cette épidémie a de conséquences sur tous les aspects de la vie quotidienne.

Cependant, il faut rester optimiste : notre village a bien répondu à l'appel à la vaccination. Nos salariées sont évidemment vaccinées et le respect des gestes barrière, le port du masque, sont autant de mesures qui les protègent et protègent nos clients.

Par ailleurs, nous avons dû prendre un certain nombre de décisions, liées bien sûr au contexte, mais aussi à l'évolution de nos bénévoles. En accord avec l'ADMR de Sainte-Gemme, nous n'organiseront pas cette année encore le loto de janvier. Mais il n'est pas pour autant définitivement condamné !

Par contre, nous avons décidé de mettre fin à notre repas « Poule farcie » : le temps passe aussi pour les bénévoles, nos « cuisinières » donnent des signes de lassitude, il manque des bras pour la réalisation matérielle de la manifestation et la relève n'est pas là, devant les fourneaux...

Une page se tourne...

Notre réunion du lundi après-midi compte toujours une bonne dizaine de participants mais a connu départs et arrivées :

Martine Astruc, membre « historique » de notre association et trésorière, a cédé son « portefeuille » à Sébastien Baillet, habitant de notre village. Merci à lui de reprendre cette fonction si complexe.

Evelyne Salinier, manquant de disponibilités, ne peut plus assurer les tâches qu'elle prenait en charge et a décidé de se retirer.

Aux partantes, toute notre affection et nos remerciements pour le temps qu'elles ont donné à notre vie associative.

Bienvenue à Françoise Dalbiès, ancienne salariée, qui est donc toujours là, mais dans un autre rôle et à Valérie Tranier, doublement au service des Pampelonnais et dorénavant dans son activité bénévole à l'ADMR.

N'hésitez pas à nous rejoindre : vous le voyez, toute bonne volonté trouve sa place dans notre association ; de plus, nous bénéficions des compétences d'une salariée de la fédération ADMR du Tarn, présente les jours de permanence.

Pour nous rencontrer :

A notre local : 1 allée des Marronniers 81190 Pampelonne, les lundis de 14h à 17h, les jeudis de 10h à 12h.

Pour nous contacter :

par courrier, adresse ci-dessus

par mail : pampelonne@admrtarn.fr

par téléphone :

05 63 43 01 44 (lundi 14h-17h ; jeudi 9h-12h)

06 88 07 18 23 (lundi au vendredi de 9h à 18h)

Présidente : Dominique Massié

Vice-présidente : Annie Cathala

Trésorier : Sébastien Baillet



ASSOCIATIONS



pour tous, toute la vie, partout

Association ADMR de PAMPELONNE

1, allée des Marronniers 81190 PAMPELONNE
05.63.43.01.44 / 06.88.07.18.23
pampelonne@admrtarn.fr

Ouverture du bureau:

Lundi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Association des Parents d'élèves de Tanus et Pampelonne

L'APE a pour but d'organiser des événements qui contribuent aux co-financements des sorties culturelles, sportives et pédagogiques organisées par les écoles de Pampelonne et Tanus. L'association permet également aux parents de se rencontrer en dehors du temps scolaire dans des moments de convivialité. Compte tenu du contexte sanitaire les enseignantes n'ont pas été en mesure d'organiser des sorties scolaires en 2020/2021. Cependant, l'APE a contribué à l'achat de jeux de cours et de matériel pour les classes sur l'année 2021.

Malgré l'absence de manifestations sur l'année passée, l'APE a souhaité, malgré tout, marquer sa présence par un cadeau offert à chaque enfant à l'occasion des fêtes de Pâques. Chaque enfant a reçu un gobelet customisé et des chocolats. Enfin, en juin, grâce au soutien des enseignantes, l'année scolaire s'est clôturée par les traditionnels spectacles des enfants sous l'œil amusé de Mario et Happy, deux clowns missionnés par l'APE pour offrir un moment festif à tous nos écoliers. Nous avons également pu dire au revoir aux CM2 et leur souhaiter une bonne rentrée au collège avec la remise du diplôme de fin de primaire.

Pour continuer à soutenir l'effort de nos enseignantes et embellir le quotidien des enfants, nous avons défini différentes actions auxquelles nous vous invitons à participer.



Spectacle de magie avec Happy le clown

CALENDRIER APE ANNÉE 2021 - 2022

NOVEMBRE 2021: VENTE DE CHOCOLATS

12/03/2022: LOTO À PAMPELONNE

AVRIL / MAI 2022: VENTE DE GATEAUX
BIJOUX

JUIN / JUILLET 2022: FETE DE FIN D'ANNÉE,
À PAMPELONNE

Contact : apetanuspampelonne@hotmail.com

Facebook : Ape Tanus Pampelonne



**Association des
parents d'élèves
Tanus - Pampelonne**





L'association Séga'liens, en route près de chez vous !

En tant que structure de proximité, l'association Séga'liens à Valdériès œuvre sur le territoire rural du Carmausin Ségala dans le but d'accompagner, de valoriser les projets des habitant-e-s et de répondre à leurs besoins. Elle propose des activités sociales, éducatives, familiales, culturelles et d'aide administrative.

Avec leur camion jaune, les animatrices se déplacent au cœur des villages pour permettre aux habitant-e-s de se retrouver, d'échanger en intergénérationnel, d'être accompagné-e-s dans leurs projets, leurs papiers du quotidien... Par exemple, elles peuvent vous accompagner dans vos démarches auprès des impôts, des demandes de cartes grises et de permis de conduire, de Pôle emploi, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail), la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) ...

Comme chaque 1^{er} mercredi du mois, elles prennent la route direction Pampelonne et vous donnent rendez-vous devant la mairie de 9h30 à 12h.

Ce service est gratuit, accessible par tous-toutes, accompagnement individuel et confidentiel sur rendez-vous.

Infos et contact :

Association Séga'liens – 6 Chemin de Musac 81350 Valdériès – 05.63.56.55.88

accueil@cs-segalatarnais.org - www.cs-segalatarnais.org -

www.facebook.com/segaliens



ASSOCIATION SEGA'LIENS

6 chemin de Musac - 81350 VALDERIES
05.63.56.55.88 / accueil@cs-segalatarnais.org

www.cs-segalatarnais.org
www.facebook.com/segaliens



PHOTOS DE PAMPELONNE

De nombreux pampelonnais nous font partager leurs photos prises sur la commune. Nous tenons à mettre en avant cette démarche qui nous permet d'alimenter notre photothèque. N'hésitez pas à nous envoyer les vôtres par mail à l'adresse suivante: mairie.pampelonne@wanadoo.fr



Crédits photos: Robert Malaval



Crédits photos: Aurélien Poignand



PHOTOS 2021



Analyse filmique avec Madame Vincens



Projection du film «Entre les Bras» à la salle des fêtes le 14 Novembre 2021



Puits restauré à Montsec



Vernissage du Musée du Verre itinérant le 29 juillet 2021



La commune de Pampelonne met à la disposition de ses administrés des défibrillateurs. Actuellement il y en a 3 : un au stade, un à la salle des fêtes et un à la maison médicale.



Le camion Ségalien, le premier mercredi du mois de novembre à Pampelonne

